

Enquête d'insertion à douze mois des dispositifs du conseil régional de Bretagne

SORTANTS 2022



Chiffres clés

Construction et réparation nautiques



88% des répondants ont obtenu une certification.



71% des répondants en emploi déclarent que ce dernier est en relation avec la formation suivie.



Représentation de l'avenir professionnel
Confiant, optimiste 82%

160 sortants **110 répondants** **69%**

67% sont en emploi, douze mois après la sortie de formation.

4% poursuivent une formation.

Taux de réponse
65%
 soit 5980 répondants

Cette enquête d'insertion est réalisée, à la demande du conseil régional de Bretagne, par le GREF Bretagne dans le cadre de ses missions d'observation. L'enquête 2023 interroge les stagiaires bénéficiaires du Qualif Emploi individuel et du Qualif Emploi programme. Parmi les 9 130 sortants, 5 980 ont répondu au questionnaire par mail ou par téléphone.

Définitions des termes signalés par

Les niveaux de formation

Le tableau suivant détaille les niveaux de formation en s'appuyant sur le nombre d'années après le bac et sur le décret n°2019-14 du 8 janvier 2019 instaurant le nouveau cadre national des certifications professionnelles.

Niveau CAP	Sorties après l'année terminale de CAP ou BEP ou sorties de 2 nd cycle général et technologique avant l'année terminale (seconde ou première). → Niveau 3 (anciennement V)
Niveau bac	Sorties des classes de terminale de l'enseignement secondaire (avec ou sans le baccalauréat). Abandons des études supérieures sans diplôme. → Niveau 4 (anciennement IV)
bac+2	Sorties avec un diplôme de niveau bac+2 (DUT, BTS, DEUG, écoles des formations sanitaires ou sociales, etc.). → Niveau 5 (anciennement III)
≥ bac+3	Sorties avec un diplôme de niveau bac+3 (licence, licence professionnelle), ou de niveau bac+4 (maîtrise, master 1). → Niveau 6 (anciennement II)
≥ bac+5	Sorties avec un diplôme de niveau supérieur à bac+3 (maîtrise, master, DEA, DESS, doctorat, diplôme de grande école). → Niveaux 7 et 8 (anciennement I)

Public prioritaire

Le conseil régional de Bretagne, dans le cadre de ses politiques, porte une attention particulière à l'accès à la formation des personnes les plus éloignées de l'emploi. Plusieurs critères sont définis :

- Ne disposer d'aucune qualification ;
- Être en situation de handicap reconnu ;
- Être en demande d'emploi depuis plus de 24 mois ;
- Être âgé de 45 ans ou plus ;
- Avoir réalisé une prestation de la gamme Prépa ou bénéficié d'un accompagnement à l'accès à la qualification ;
- Bénéficier des minima sociaux ;
- Résider dans un Quartier prioritaire de la politique de la ville (QPV) ou dans une commune classée en Zone de revitalisation rurale (ZRR).

Pour la cohorte 2022, 5 230 sortants relèvent de ces publics prioritaires.

Une certification de niveau supérieur au niveau de départ

Cet indicateur compare le niveau de formation du stagiaire à l'entrée en formation, avec le niveau de la formation qu'il a suivie et validée. Exemple : un stagiaire qui disposait d'un niveau bac est considéré comme ayant obtenu une certification de niveau supérieur, s'il valide au moins une formation de niveau bac+2.



Construction et réparation nautiques

160 sortants 110 répondants

Les sortants de formation en 2022

LE DOMAINE

2% de l'ensemble des sortants en 2022
Tous domaines, tous dispositifs

2 sous-domaines

(en % des sortants du domaine)

Construction et maintenance nautique 93%
Services nautiques 7%

LES DISPOSITIFS

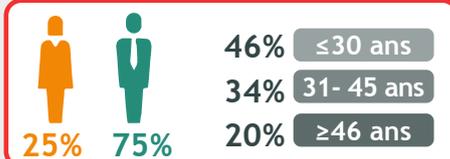
100% Qualif Emploi programme

LES FORMATIONS

5 OF (aucun hors Bretagne)
10 formations (aucun hors Bretagne)

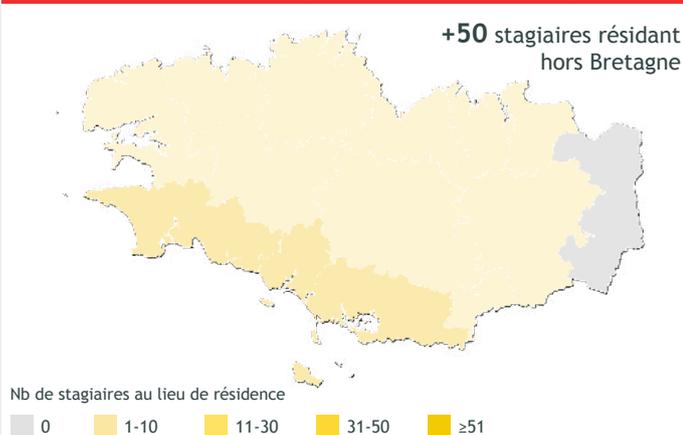
LE PUBLIC

(en % des sortants du domaine)



51% de publics prioritaires ¹

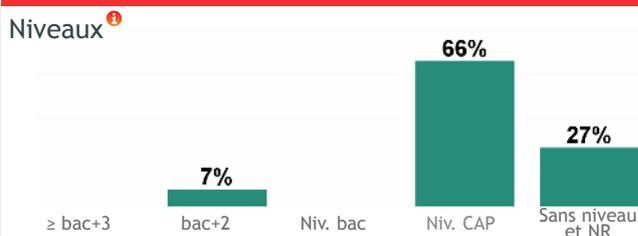
ORIGINE GÉOGRAPHIQUE DES SORTANTS (par CTEF)



Top 3 des formations (en effectifs décroissants arrondis par diplôme)

- 40 Titre professionnel agent de maintenance en marine de plaisance
- 30 Titre professionnel constructeur aménageur nautique bois et composites
- 20 CAP charpentier de marine

Répartition des sortants selon le niveau de la formation suivie (en % des sortants du domaine)



Résultats de l'enquête

Taux de réponse 69%

CERTIFICATION (en % des répondants du domaine)

- 88% ont obtenu une certification.
 - Public non prioritaire 91%
 - Public prioritaire 86%
- 88% des apprenants préparant une formation de niveau supérieur ¹ à leur niveau de départ l'ont validée.
- 80% des apprenants, sans diplôme à l'entrée en formation, ont validé leur formation.

LA FORMATION...

Top 3 des réponses

- 1 Cette formation m'a permis d'améliorer mes compétences professionnelles.
- 2 Le fait de suivre cette formation m'a motivé(e) pour rechercher un emploi.
- 3 Elle m'a permis d'établir des contacts utiles pour mon insertion professionnelle.

ACCÈS AU MARCHÉ DU TRAVAIL APRÈS LA FORMATION

86% ont eu au moins un emploi au cours des douze mois

Parcours d'emploi 56%
Situation de chômage 21%
Alternance emploi/chômage 1%
Situation d'inactivité 11%
Parcours de formation 7%
Autre

Comment décrivez-vous les douze mois suivant votre formation ?



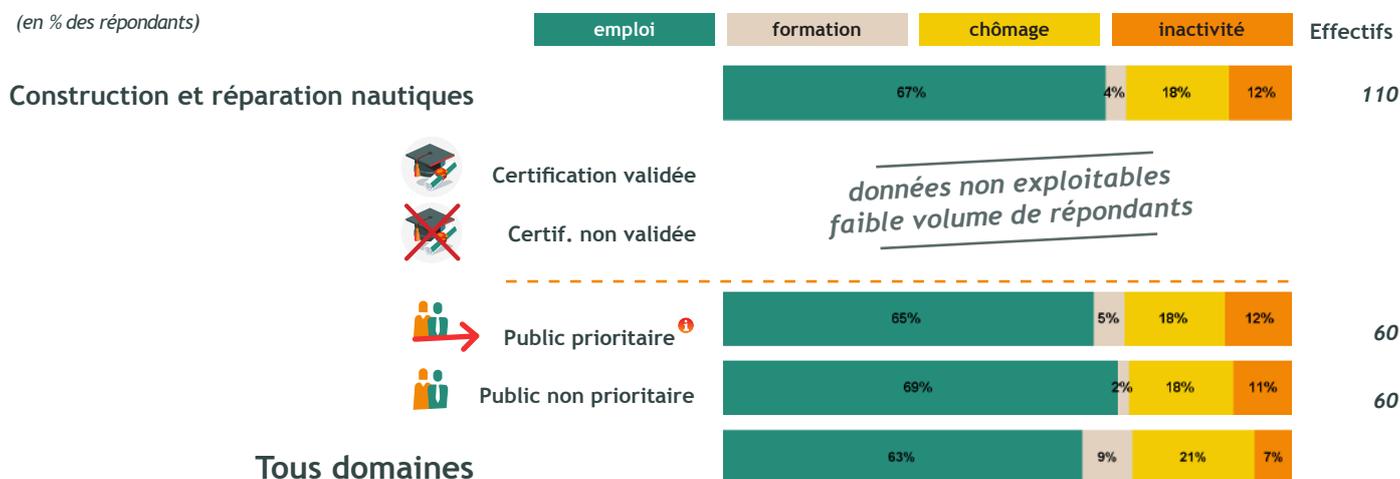


Construction et réparation nautiques

160 sortants 110 répondants

Situation douze mois après la fin de formation

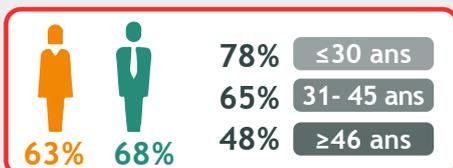
(en % des répondants)



L'emploi douze mois après la fin de formation

67% des répondants en emploi, soit 80 individus

TAUX D'EMPLOI À 12 MOIS (% des répondants du domaine)



Lecture :
63% des femmes et 68% des hommes ayant répondu à l'enquête sont en emploi, douze mois après leur formation.

65% des publics prioritaires ⁱ

CONDITIONS D'EMPLOI (en % des répondants en emploi)



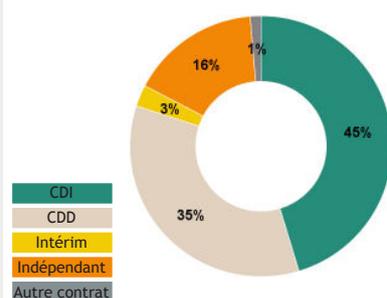
71% considèrent que leur emploi est en relation avec la formation suivie.

71% considèrent être employés à leur niveau de qualification.

Par niveau de formation suivie (résultats affichés si les effectifs en emploi sont ≥ 10 par niveau)

Niveaux ⁱ	Effectifs
≥ bac+5	
bac+3	
bac+2	
Niv. bac	
Niv. CAP	63% 45

Nature du contrat



Temps de travail

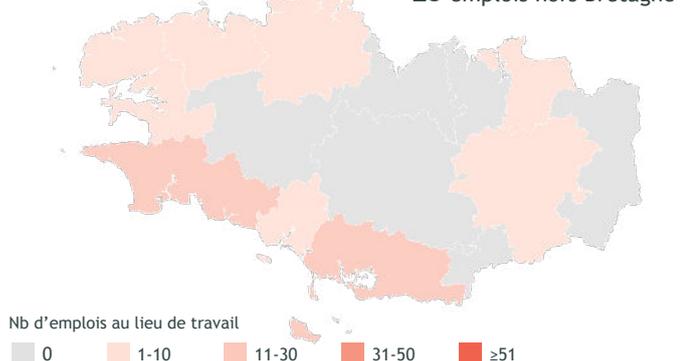


Temps complet 91%

Temps partiel perçu comme subi pour 14% des actifs à temps partiel

LOCALISATION DES EMPLOIS OCCUPÉS (par CTEF)

+25 emplois hors Bretagne



Parmi les répondants à l'enquête :

- 67% déclarent que leur situation professionnelle s'est améliorée.
- 30% déclarent que leur situation professionnelle est similaire.
- 1% considèrent qu'elle s'est dégradée.

Représentation de l'avenir professionnel





Construction et réparation nautiques

160 sortants

110 répondants

Tableau détaillé par sous-domaine et formation*

Domaine > sous-domaine > formation	 Nombre de sortants	 Nombre de répondants	 Taux de réponse	 En emploi		 Poursuite de formation	
				Nombre	%	Nombre	%
Construction et réparation nautiques	160	110	69%	80	67%	<5	4%
Construction et maintenance nautique	150	100	65%	70	67%	<5	4%
Titre professionnel agent de maintenance en marine de plaisance	40	20	56%	10	65%	<5	5%
Titre professionnel constructeur aménageur nautique bois et composites	30	20	61%	10	60%	-	-
CAP charpentier de marine	20	10	74%	10	79%	-	-
CQP voilier nautique / ouvrier voilier	10	10	91%	10	70%	-	-

*Sont présentées les formations dont les effectifs de répondants sont ≥ 10 . Les calculs sont effectués sur les effectifs réels et non sur les effectifs arrondis. Les résultats en italique sont indicatifs: ils doivent être interprétés avec prudence du fait des faibles effectifs.

Retrouvez les résultats pour chaque domaine et par dispositif sur

www.gref-bretagne.com

DIRECTRICE DE PUBLICATION

Delphine BOURDAIS-PARANTHOËN

RESPONSABLE DE PUBLICATION

Christophe LEROY

RÉDACTION

Céline VIVENT et Benoit GAPIHAN

MISE EN PAGE

Audrey BÉNIS

CRÉDITS PHOTOGRAPHIQUES

Adobe Stock et Freepik

PUBLICATION

Mai 2024

GREF Bretagne

5 rue de la Châtaigneraie
35 510 Cesson-Sévigné

Tél. 02 99 54 79 00
www.gref-bretagne.com



Contrat de plan
Etat-Région

